

08 juil 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 8 juillet 2005

## BEMILSATCOM

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un contrat pluriannuel de durée indéterminée relatif à l'entretien du système BEMILSATCOM.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un contrat pluriannuel de durée indéterminée relatif à l'entretien du système BEMILSATCOM.

Ce système a bénéficié d'une garantie jusqu'en août 2003. L'entretien du système BEMILSATCOM (stations mobiles et station terrestre à Marche-en-Famenne) est indispensable pour le maintien de son opérationnalité. Ces stations assurent les liaisons stratégiques avec le Centre opérationnel de l'Etat-Major de la Défense.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe